



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

La Ministre
Cab MT/FA/VMG/D-16-001879

Paris, le 3 FEV. 2016

Monsieur le Professeur,

La vaccination est l'un des acquis fondamentaux en matière de santé. Depuis plusieurs années, il est observé une baisse de la vaccination. Ce constat n'est pas spécifique à la France ; il est partagé par l'ensemble des pays européens et est régulièrement souligné par l'Organisation mondiale de la santé.

La vaccination est victime de son propre succès : la nécessité de se faire vacciner est de moins en moins comprise par la population, qui n'a plus la mémoire des maladies infectieuses que les vaccins préviennent.

Une défiance à l'encontre de la vaccination, s'appuyant notamment sur l'idée d'une « immunisation naturelle » envers les maladies infectieuses et sur les peurs d'effets nocifs se développe aujourd'hui, renforcée par certains mouvements anti-vaccinaux.

Le rétablissement de la confiance dans la vaccination est un enjeu majeur.

Le rapport sur la politique vaccinale que m'a remis Mme Sandrine Hurel le 12 janvier propose plusieurs pistes susceptibles de restaurer cette confiance. Tenant compte de ces propositions, j'ai annoncé un plan d'action pour la rénovation de la politique vaccinale et plus particulièrement la tenue d'une grande concertation citoyenne tout au long de cette année.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du comité d'orientation indépendant responsable de l'organisation de cette concertation et de la formalisation des conclusions qui en seront issues.

Professeur Alain Fischer
Collège de France
11 place Marcelin-Berthelot
75231 Paris Cedex 05

.../...

Vous serez ainsi plus particulièrement responsable de :

- mettre en place le comité d'orientation, composé de personnalités indépendantes aux compétences pluridisciplinaires (février 2016) ;
- mettre en place un site dédié et une plateforme internet sécurisée ouverte aux usagers et aux professionnels, afin de recueillir et classer les questions adressées aux pouvoirs publics (mars à juin 2016) ;
- sélectionner les différents jurys participant à la concertation citoyenne ;
- formuler les questions à mettre en débat public en s'appuyant sur le rapport de la mission confiée à Mme Hurel et la plateforme internet de contributions publiques (mars 2016) ;
- définir et organiser le travail des jurys (mai à septembre 2016) :
 - o jury de citoyens ;
 - o jury de professionnels de santé « naïfs » ;
 - o jury d'experts scientifiques.
- préparer la réunion publique permettant de mettre en débat public les avis des jurys en réponse aux questions retenues, que vous aurez synthétisés ;
- organiser et animer la réunion publique de clôture, ouverte à tous (octobre 2016) ;
- rédiger le rapport final de conclusions, que vous me remettrez (décembre 2016).

Pour mener à bien cette mission, vous bénéficierez du soutien de l'Agence nationale de santé publique qui vous apportera l'appui organisationnel et logistique nécessaire.

Avec une nouvelle fois mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de ma sincère considération.

Bien cordialement,



Marisol TOURAINE